

## SOUTENIR ET DEVELOPPER LES RESEAUX DE SUIVI ET LES PROGRAMMES D'AMELIORATION DE CONNAISSANCE CONCERNANT LES AMPHIBIENS D'INTERET EUROPEEN



### ► Rappel de l'objectif :

Préserver la biodiversité du site Natura 2000 et tout particulièrement les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

Soutenir et optimiser la gestion écologique qui est déjà menée sur certains sites.

Poursuivre l'acquisition de connaissances naturalistes et scientifiques.

### ► Habitats et espèces concernés :

- Triton crêté (1166).
- Grenouille agile, Rainette arboricole, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Alyte accoucheur, Triton ponctué et Triton alpestre (annexe IV de la directive Habitats).
- Dépressions humides intra-dunales (2190).
- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (3150).
- Prairies méso-hygrophiles et hygrophiles, roselières, jonchaies, mares, fossés, canaux et étangs.

### ► Secteurs concernés :

Dunes de Dragey, polders et marais périphériques de la baie du Mont-Saint-Michel.

### ► Descriptif des opérations et recommandations :

#### 18.1 Etablir un diagnostic initial et un suivi à long terme du Triton crêté et de ses habitats.

Il est essentiel de mettre en place une étude pour approfondir les connaissances sur cette espèce à très fort intérêt patrimonial. Observée dernièrement en 2000 sur les dunes de Dragey, une femelle gravide a été retrouvée en 2008 au sein du Marais de Sougeal. Le manque de suivis de cette espèce ne permet pas d'estimer actuellement son statut (abondance, reproduction, etc.) sur le site Natura 2000. Il convient donc de définir précisément sa présence ou non et sa localisation dans le site Natura 2000, mais également sur ses marges, afin d'établir les relations fonctionnelles avec les différents milieux naturels (habitat d'espèces, identification des couloirs de migration, secteurs de reproduction, etc.) et leurs potentialités d'accueil de l'espèce. En fonction de sa présence, un suivi à long terme devra être mis en place et des mesures de gestion et/ou de restauration des milieux d'accueil éventuellement proposées.

Comment : | 📁 Etude, 🔍 Veille et suivi.

Qui	Maîtres d'ouvrage pressentis : Communauté de communes Baie du Mont-Saint-Michel - Porte de Bretagne / SyMEL.
et avec qui :	Partenaires : Structure animatrice du DocOb, DREAL, Région Bretagne, Bretagne Vivante.
Financement :	Ministère en charge de l'écologie, Région Bretagne (Espace Remarquable de Bretagne), SyMEL.
Priorité :	★★

## 18.2 Etablir un état des lieux précis des amphibiens de l'annexe 4 de la directive Habitats et suivre l'évolution de leurs populations.

A l'échelle du site Natura 2000, il s'agit d'une opération de grande envergure. Le périmètre d'étude doit nécessairement concerner les marges du site afin d'intégrer tous les milieux favorables à l'accueil des espèces d'amphibiens.



Ce suivi consiste à soutenir ou développer sur le site les démarches en cours (Contrat Nature « Inventaire des Amphibiens de Bretagne » porté par Bretagne Vivante, suivi amphibien national (programme MARE) porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle et le CPIE Cotentin au niveau local).

Les données collectées devront faire l'objet d'un référencement précis et être adaptées à l'échelle du site pour établir un suivi à long terme. Elles concerneront notamment :

- l'état des populations (périodicité de l'ordre de cinq ans),
- l'estimation de l'effectif reproducteur des populations de chaque espèce (observation, capture au filet),
- l'état des milieux (en particulier : régime hydrique, atterrissement, dynamique végétale, qualité des eaux)
- l'identification des couloirs de migration.
- etc.

Comment :	📁 Etude, 🔍 Veille et suivi.
Qui	Maîtres d'ouvrage pressentis : Structure animatrice du DocOb.
et avec qui :	Partenaires : Bretagne Vivante, SyMEL, associations naturalistes, CPIE, MNHN, ONCFS, etc.
Financement :	Ministère en charge de l'écologie.
Priorité :	★

► **Récapitulatif :**

Opération	MO*	Financement	Priorité
18.1  Etablir un diagnostic initial et un suivi à long terme du Triton crêté et de ses habitats.	Com. Com. Baie du Mont-Saint-Michel - Porte de la Baie / SyMEL*	Etat*, Région Bretagne / SyMEL.	★★
18.2  Etablir un état des lieux précis des amphibiens de l'annexe 4 de la directive Habitats et suivre l'évolution de leurs populations.	N. 2000*	Etat	★

\*MO : Maitre(s) d'ouvrage(s) pressenti(s)

\*Etat : Ministère en charge de l'écologie

\*N.2000 : Structure animatrice du DocOb.

\*SyMEL : Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche.